

Séance du 16 mai 2019

L'an 2019 et le 16 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : COCONNIER Sonia à M. ROBERT Elie, HURTEAU Sabrina à Mme AYGALENC Monique, MM : HERVOUIN Jean-Jacques à Mme CLOUET Nathalie, LOUAISIL Pascal à M. GLINCHE Eric

Excusé(s) : Mme JACQUEMIN CHEVALIER Marie

Absent(s) : M. BESNIER Laurent

Le Conseil Municipal

- A signé la convention RASED de la circonscription de Chateaubourg.
A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A approuvé les devis suivants :

DERNIER BUDGET ASSAINISSEMENT COMMUNAL		
2 variateurs de pompes station d'épuration	VEOLIA	1 391,50 € TTC
raccordement des sanitaires	SARL LEVACHER	2 712,00 € TTC

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A approuvé les devis suivants :

BUDGET COMMUNAL		
Pompe et enrouleur tonne à eau	SARL AS.AGRI	2 067,59 € TTC
PATA 2019	EIFFAGE	14 370,00 € TTC
Travaux voirie 2019	EIFFAGE	17 570,40 € TTC
HTA (Haute Tension A) - 39 Rue de la Fontaine	ENEDIS	52 004,14 € TTC

FOURNITURES ET POSE DE LANTERNES	ERS	3 840,00 € TTC
Aménagement des allées piétonnes	SARL LEVACHER	32 120,40 € TTC
Création neuf cave-urnes (remplace et annule la délibération du 4 avril 2019)	GOUPIL Père et Fils	2 656,80 € TTC

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A voté les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS DE BAIS	
A.D. Notre-Dame-de-la-Guerche (Paroisse)	300,00 €
Pêle-mêle	6 685,09 €

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A voté des décisions modificatives pour les opérations Restaurant scolaire et Cave-urnes du cimetière

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A retenu l'entreprise Pigeon TP pour l'aménagement et la sécurisation de la voirie du Quartier Ouest pour un montant total de travaux de 2 081 728,20 € TTC (voirie, Eaux Pluviales et Eaux Usées).

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- A donné un avis favorable sur la demande d'enregistrement présentée par l'entreprise OD Plast

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)